

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.07.2007



revue le : 30.05.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** ULANO PROCLAIM EMULSION
- **Emploi de la substance / de la préparation** Émulsion photographique pour sérigraphie
- **Producteur/fournisseur:**
 ULANO CORPORATION
 110 THIRD AVENUE
 BROOKLYN, NY 11217, U.S.A.
 TEL.: +1.718 237-4700
- **EU INF**
 ULANO INTERNATIONAL (V.I.) INC.
 RUETISTRASSE 17
 CH-8952 SCHLIEREN-ZUERICH/SWITZERLAND
 TEL.: +41.1.755-4477
- **Service chargé des renseignements:** ULANO CORPORATION (USA): Dir. F. Widman
- **Renseignements en cas d'urgence:** CHEMTREC (USA):+1.7035273887 (communication en PCV accepté)

2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- **Composants dangereux:**

acrylates	2,5-10%
 Xi; R 43	
28961-43-5 triacrylate ethoxylate triméthylolpropane	2,5-10%
 Xi; R 36/38-43	
- **Indications complémentaires:** Le libellé des phrases de risque mentionnées est à apprendre dans le chapitre 16

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xi Irritant

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
 Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.
 R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **Système de classification:**
 La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **Après inhalation:**
 Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
 En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.07.2007

revue le : 30.05.2007

Nom du produit: ULANO PROCLAIM EMULSION

(suite de la page 1)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Les précautions individuelles:** Pas nécessaire.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériel des gants doit être imperméable et résistant contre le produit / la substance / la préparation.
En raison de tests manquants, une recommandation pour le matériel de gants pour le produit / la préparation / le mélange des produits chimiques ne peut pas être donnée.
Choix du matériel des gants sous observation des durées de percement, rates de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.07.2007

revue le : 30.05.2007

Nom du produit: ULANO PROCLAIM EMULSION

(suite de la page 2)

- **Matériel de gants.**

Le choix d'un gant approprié n'est non seulement dépendant du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, et différent pour chaque fabricant. Puisque le produit représente une préparation à partir de plusieurs substances, la résistance des matériaux de gants ne peut pas être calculée d'avance et doit être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériel de gants.**

La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

Forme:	Visqueuse
Couleur:	Bleu
Odeur:	Légère

- **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.

- **Point d'inflammation:** Non applicable.

- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

- **Pression de vapeur à 25°C:** 23 hPa

- **Densité à 20°C:** 1,1 g/cm³

- **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau: Dispersable.

- **valeur du pH à 20°C:** 4,2-5,8

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- **Substances à éviter:** Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**

- **Effet primaire d'irritation:**

· **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

· **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

· **Sensibilisation:** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.07.2007

revue le : 30.05.2007

Nom du produit: ULANO PROCLAIM EMULSION

(suite de la page 3)

12 Informations écologiques

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations sous forme non diluée ou en grande quantité.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Produit:**

· **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

· **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

· **Classe IMDG:** -

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

· **Classe ICAO/IATA:** -

· **Indications complémentaires de transport:** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

Xi Irritant

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acrylates

· **Phrases R:**

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

· **Phrases S:**

24 Éviter le contact avec la peau.

37 Porter des gants appropriés.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases R importantes:**

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.